



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 21 juin 2013

CM 3417/13

**JUR
INST
COUR
PROCED**

COMMUNICATION

PROCÉDURE ECRITE

Correspondant: anthony.bisch@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.67.32/+32.2-281.85.24

Objet: Procédure écrite concernant l'adoption :

1. de la décision des Représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne portant nomination d'un juge à la Cour de justice
 2. de la décision des Représentants des gouvernements des Etats membres de l'Union européenne portant nomination d'un juge au Tribunal
-

Suite à la décision du Comité des représentants permanents (2ème partie) du 19 juin 2013 de recourir à la procédure écrite, je vous prie d'indiquer si vous êtes d'accord pour adopter les décisions citées en objet, telle qu'elles figurent dans les documents suivants (textes mis au point par les juristes/linguistes) :

1. 10957/13 JUR 302 INST 305 COUR 49

2. 10955/13 JUR 301 INST 304 COUR 48

Vous êtes invité à répondre par OUI, par NON ou par ABSTENTION pour chacune de ces décisions.

D'éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites séparément.

Il conviendrait que les réponses parviennent au Secrétariat général du Conseil **le 1er juillet 2013 avant 13h00**, à l'attention de M. Anthony Bisch par télécopie : +32 2 281 85 24 ou bien par courrier électronique : secretariat.groupe-cdj@consilium.europa.eu